

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME III.

v. 21-22

1865-66



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1865

NUMISMATIQUE TOURNAISIENNE.

DES MONNAIES GALLO-ROMAINES

ATTRIBUÉES A TOURNAI.

PLANCHE XIII.

La *Revue de la numismatique belge* a déjà traité des pièces portant le nom DVRNACVS, et frappées à l'imitation de certains deniers consulaires romains. Le t. V de la 2^e série (p. 145) renferme un savant article, dans lequel M. J. de Witte développe à fond les raisons pour lesquelles, contrairement à l'opinion émise par M. A. de Barthélemy, il persévère à conserver ces deniers à la ville de Tournai. En 1863 et 1864, dix ans après, nous retrouvons dans la *Revue française* d'autres opinions au sujet de ces pièces, mais qui enlèvent une seconde fois à la ville belge, pour leur donner une nouvelle patrie, ces mêmes *dioscures*, jadis acceptés généralement pour Tournai. C'est donc une nouvelle attaque contre l'opinion que nous défendons : il semble toutefois que, si nos adversaires sont d'accord pour changer le lieu d'émission, ils se divisent quand il s'agit de donner à ces pièces d'autres régions natales.

Nous avons donc, nous aussi, repris et étudié les raisons présentées par les diverses opinions, et, malgré les motifs émis par l'auteur des articles de la *Revue numismatique*

française, nous croyons devoir conserver l'attribution à la ville de Tournai des pièces gallo-romaines portant d'un côté, avec une tête de déesse casquée, le nom gaulois *Durnacos* ou *Durnacus*. Cet article a donc pour but, sinon de repousser les nouvelles idées émises à ce sujet, de faire voir du moins qu'elles ne semblent pas plus prouvées que les précédentes; nous rappellerons l'ancienneté de Tournai et la possibilité de voir ses chefs émettre leurs monnaies.

Reprenant cette question numismatique, nous la traiterons à nouveau et par principe, mais avec toute la simplicité que nous permettent nos modestes connaissances historiques. Comme chez nos adversaires, notre seul désir est que la lumière se fasse.

Les historiens sont d'accord sur l'antique origine de la ville de Tournai, qui existait déjà à l'époque qui précéda l'établissement de la monarchie française. En ces temps reculés, on sait que les peuplades un peu puissantes de la Gaule belge, de même que les habitants des autres contrées les plus distantes de Rome, avaient secoué le joug étranger et revendiquaient pour eux les droits que les proconsuls romains y avaient exercés précédemment.

Cette époque est si éloignée de nous, que le temps a jeté un voile sur la plupart des faits qui s'y rattachent. Les premières notions de notre histoire, malgré ce que les traditions ont longtemps conservé chez nos auteurs, nous laissent dans le doute et l'incertitude. Dans la difficulté de retrouver les lieux, jadis habités par nos pères, et de retrouver même leurs dénominations primitives, on est parfois tenté de renoncer à préciser quels furent pendant la période gauloise le nom des villes ou bourgades de la Belgique,

tant plusieurs ont été modifiés depuis : et, en second lieu, quels furent les noms des chefs qui les commandaient il y a quinze à seize cents ans.

Pour plusieurs lieux, les recherches des historiens sont restées infructueuses, et, jusqu'à un certain point, quelques savants semblent regarder Tournai de ce nombre, parce que César n'en a point parlé dans ses *Commentaires*. Mais ce général auteur n'a pu faire mention de tous les lieux habités dans les Gaules lors de ses conquêtes. Ensuite, ce qui, du temps de Jules César, était peu considérable, a pu dans les siècles suivants, devenir un *pagus* important dont les chefs ont pu faire battre des monnaies. Il existe, en effet, des pièces qui sont regardées comme ayant été émises à Tournai à ces époques reculées, mais on ne peut jusqu'ici décider péremptoirement sur leur provenance. Si parfois on a pu, avec succès, se servir d'autres monnaies d'une origine moins contestable, pour arriver, par la comparaison, à une connaissance qu'on cherchait, ces moyens adoptés et connus des numismates nous échappent malheureusement ici par l'absence de toute autre pièce identique. Le poids, le type et enfin la physionomie des monnaies qui peuvent décider du classement d'une pièce, nous manquent totalement pour les monnaies durnaciennes dont nous nous occupons en ce moment; elles n'ont de rapport qu'avec les consulaires romaines.

Si l'on consulte l'opinion des historiens de Tournai, les uns prétendent que cette ville existait dès le III^e siècle de l'ère vulgaire, les autres font même remonter son origine à une époque plus reculée, ce qui n'est pas admis par tous; mais si nous admettons, ce qui est incontestable, que, ville

ou bourgade, elle existait au iv^e siècle, l'on a pu dès lors y frapper des monnaies. Les pièces dont nous venons de parler et que plusieurs auteurs lui avaient attribuées sans contestations, rencontrent de nos jours des opposants qui lui donnent même une tout autre origine. Nous nous sommes donc trouvé entre ces deux opinions contradictoires qui ont, l'une et l'autre, des raisons en leur faveur ; mais nous pensons que, jusqu'à ce que de nouveaux documents viennent éclairer la question, on devra conserver à la ville de Tournai (en Belgique) ces pièces qui ont le poids faible des quinaires sortis des ateliers monétaires des tribus romaines⁽¹⁾, et qui portent sur le revers les noms de DVRNAC, DVRNACVS ou DVRNACOS ; les adversaires de cette attribution ont plutôt élevé des doutes sur son origine, qu'ils n'ont pu donner des preuves plus certaines pour un autre lieu.

On a trouvé plusieurs endroits moins anciennement connus et bien inférieurs, quant à l'importance, à la ville belge : tels que des villages, une vallée, une rivière, portant les noms de Tournaye, Turnai ou Tourne. Mais nous devons d'abord faire observer, en réponse à ces suppositions, que ces localités ne se trouvant pas dans les pays où la langue germanique avait pénétré, il était moins probable que le DVR ou DOR du nom se soit modifié par la gutturale TOR, qui l'est souvent dans les mots que l'usage a françaisés. On sait que Tournai en allemand, hollandais ou flamand se dit DORNICK ou DOORNIC. En outre, les noms mis en avant comme ceux de lieux qui auraient vu

(1) De la famille Marcia, selon un article de la *Numismatic chronicle*, n^o LVIII, par ED. OLDFIELD, cité par M. J. de Witte.

fabriquer ces *dioscures*, ne nous semblent pas avoir qualité pour les revendiquer.

L'objection principale, celle qui nous paraît avoir le plus de poids dans la question qui nous occupe, c'est qu'on rencontre plus rarement les susdites pièces en Belgique ou dans le nord de la France, que dans certaines parties plus centrales de l'ancienne Gaule. Ceci peut certainement laisser des doutes sur leur origine présumée, mais n'est cependant pas un obstacle qui rende inadmissible leur fabrication en Belgique. Frappées à l'imitation de certaines monnaies romaines, elles l'auraient été plutôt pour avoir cours auprès des peuples qui se rapprochaient des régions centrales et méridionales de la Gaule, que pour se diriger vers nos voisins du Nord, dont les types monétaires variaient davantage. Ensuite, composées d'un métal d'assez mauvais aloi, elles n'ont pu échapper que rarement à l'oxidation que produit le sol humide de la Belgique. L'on sait par expérience que bien des découvertes monétaires faites à Tournai ou dans ses environs étaient d'une si mauvaise conservation que les pièces, adhérentes les unes aux autres et presque entièrement décomposées, ne donnaient plus aucune indication possible sur ce qu'elles avaient été; tandis qu'enfouis dans les terrains secs, tels qu'ils se rencontrent si souvent dans les régions méridionales, les mêmes dépôts se retrouvent bien mieux conservés.

Joachim Lelewel avait d'avance répondu à l'objection dont nous nous occupons, dans ses *Études numismatiques*. Il y émet, entre autres remarques judicieuses, celles-ci : « Non-seulement on retrouve çà et là un mélange de monnaies évidemment de différentes parties de la Gaule,

mais très-souvent même, les espèces d'un pays sont exhumées en masse dans un autre pays très-éloigné. On trouve à la fois à Valence 500 pièces de la monnaie gauloise de Tournai, et l'on retrouve continuellement dans le pays des Leuks la monnaie des Kaletins, et les monnaies des Leuks de Solimariaca se rencontrent souvent avec celles des Santones et différentes autres aux environs de la Loire⁽¹⁾. »

Cette opinion d'un auteur qui a fait une étude toute particulière des types gaulois, et dont les écrits font autorité, nous paraît devoir fortifier l'opinion qui conserve à Tournai les monnaies durnaciennes; certainement des études nouvelles font marcher les sciences et l'on doit modifier des opinions reçues lorsque des documents nouveaux viennent dissiper des doutes, mais nous croyons que pour rejeter, comme étrangères à Tournai, les pièces qui nous occupent il faut des preuves plus concluantes que celles que l'on a apportées jusqu'à ce jour. Depuis longtemps les auteurs ont fait prévaloir cette attribution et ils sont encore restés les plus nombreux jusqu'ici.

Nous nous sommes donc décidé à conserver à la ville belge de Tournai les DVRNACS, en nous appuyant sur les noms bien connus de ceux qui ont été de cet avis, tels que : Bouteroue, Combrouse, du Chalais, Ghesquière et bien d'autres. M. Lambert, dans son *Essai sur la Numismatique gauloise*, croit cette attribution bien fondée et le laborieux Polonais que nous citons plus haut appelle même Tournai : *Durnac-Nerviorum*.

(1) *Études numismatiques*, chap. 8, intitulé : *Trouvailles, dispersions des monnaies, divisions territoriales*, t. I, p. 49.

Ces différentes pièces gauloises sont généralement identiques quant au type, elles présentent toutes indistinctement une tête de Pallas, d'un côté, avec le nom présumé de la localité, mais elles sont quelquefois muettes dans cette partie (1). Le revers représente un guerrier sur un coursier lancé au galop avec un nom de chef inscrit sous le cheval.

On reportait la date où ces quinaires furent émis aux époques qui suivirent la conquête et la domination romaine sur ces divers États qui existaient dans la Gaule; ce qui pour nos régions s'entendrait depuis la dernière partie du premier siècle jusqu'au milieu du deuxième de l'ère vulgaire. M. le comte de Renesse-Breidbach classait les Durnaes parmi les médailles gauloises de la grande ligue des Belges frappées pour les Nerviens dont Tournai faisait partie (2). Mais l'auteur de la *Numismatique gauloise du nord de la France* est d'avis qu'ils doivent être rangés dans la troisième période, c'est-à-dire du iv^e au v^e siècle. Cette fabrication aurait alors précédé de peu de temps le moment où commença le monnayage des rois franes : « Les peuples belges, dit-il, Tournaisiens, Atrébates, Médiomatriciens, Éburons et autres choisissent le cavalier armé et équipé, imitation de l'un des dioscuces de la monnaie de Rome, que probablement ils considéraient

(1) La tête des DURNACS n'était peut-être qu'une imitation de celles qui se rencontrent sur les médailles consulaires. Celles-ci représentaient la ville de Rome ou plutôt la divinité qui présidait aux destinées des Romains; parfois on trouve aussi sur ces pièces les têtes d'autres déités imaginaires telles que la Concorde, la Paix, etc.

(2) *Catalogue du comte DE RENESSE-BREIDBACH*. Gand, 1865.

comme emblème du courage et de la valeur : les chefs gaulois imitaient le type qui leur avait été apporté par leurs dominateurs. »

Selon Lelewel, c'étaient les chefs, les magistrats qui, empressés de complaire aux proconsuls, créaient ce coin, et il ajoute : « Quelques chefs s'appuyèrent avec leurs empreintes sur ces coins locaux. » Nous n'avons aucune raison pour ne pas adopter cette opinion au sujet de nos pièces gauloises que cet écrivain a toujours attribuées à notre ancienne cité de Tournai.

Ces pièces, médailles ou monnaies, semblent avoir été émises dans un assez court laps de temps, ce qui est bien prouvé par l'uniformité des coins; après en avoir comparé un grand nombre, elles nous ont toutes paru sans grande variation dans le poids, et dans la composition; quelques-unes cependant se trouvent d'un métal inférieur (en potain), recouvertes seulement d'une forte lame d'argent. Ont-elles été émises ainsi, ou déjà alors le faux monnayage était-il exercé? Nous ne saurions rien affirmer.

Ce qui pourrait expliquer pourquoi ces pièces se sont rarement trouvées à Tournai et qu'on en a même découvert moins que dans certaines localités où elles se sont rencontrées en nombre, c'est que par suite de certaines circonstances elles auraient été destinées à cimenter une alliance, à racheter un droit, ou peut-être à éviter le passage de conquérants avides. L'histoire mentionne parfois ces rançons, tribut des faibles payés aux forts. Enfin, il n'y a rien d'impossible à ce qu'un dépôt de monnaies fabriquées à Tournai puisse se retrouver sur les bords du Rhône ou de la Durance.

Dans une brochure que fit paraître, il y a quelques années, M. le marquis de Lagoy, il attribuait une petite médaille portant la légende : AVS, aux Ausciens, c'est-à-dire au peuple de la ville d'Auch (1). Cependant M. de Sauley dit qu'une pareille obole, provenant des fouilles de Barry, près de la ville d'Orange (Vaucluse), lui est tombée dans les mains et cela lui en fait rejeter l'attribution à Auch (2). Il regarde comme appartenant aux régions voisines de la Duranee toute la famille des pièces d'argent à la tête de Pallas et au cavalier galopant que l'on attribuait jusqu'ici à Tournai; il pense en trouver la confirmation dans la pièce citée plus haut : « Parmi ces pièces dit-il, il y en a un grand nombre qui portent, d'un côté, la légende DVRNACOS et, de l'autre, le nom du chef AVSCROCOS, ou AVSCRO; d'autres encore : DVRNACVS et DONNVS ou DVRNACVS-EBVRON..... Or, ajoute l'auteur, j'avais deviné juste en attribuant ces monnaies aux peuplades des Alpes et des bords de la Duranee, car la prétendue monnaie des Auscii porte, au droit, devant la figure, la légende DVRN. Son poids est de : 17 gr. Il n'en faut pas plus pour restituer cette monnaie à son auteur légitime. C'est AVSC(*crocos*) qu'il faut lire, au revers, comme DVRN(*acos*), au droit. Il serait tout à fait superflu de s'évertuer à justifier une attribution et une lecture qui se justifient d'elles-mêmes. »

Quant à nous, nous ne pouvons partager la conviction

(1) *Description de quelques médailles inédites de Massilia, Canum, etc.*, p. 32. Paris, 1834.

(2) *Revue numismatique française*, t. IX, nouvelle série, p. 169. Paris, 1864.

de l'auteur du mémoire concernant les *Durnaes* ; nous abandonnons l'obole ci-dessus indiquée aux anciens peuples des Alpes et de la Durance, mais, jusqu'à nouvelles preuves, nous ne trouvons pas d'identité suffisante entre cette pièce et les autres gauloises jusqu'ici données à Tournai. On verra d'abord, en étudiant la pièce susmentionnée, que des deux lettres S et C, il faut en faire AVSCROCOS et des lettres VRN, précédées d'un fragment de lettre indéterminée, y voir : DVRNACOS. Nous donnons, planche XIII, n° 8, le dessin de la pièce, telle que l'indique l'auteur, puisqu'elle a surtout servi à asseoir son opinion, mais nous pensons que d'autres partageront nos doutes.

Nous devons même dire qu'il nous semble que la nouvelle pièce trouvée à Barry diffère essentiellement des autres qu'on lui assimile ; ainsi la tête qui n'a aucun caractère est tournée vers la gauche, tandis que la figure de Pallas ou de Diane sur toutes les pièces durnaciennes regarde invariablement à droite, ensuite le revers a les lettres, les seules qu'on puisse voir, S et C cloisonnées, ce qui peut effectivement les faire appartenir au monnayage de Marseille ; un grand nombre de ses produits ont cette disposition imitée des fabrications de l'Orient.

Pour déclasser les pièces qui nous occupent de la place qu'on leur donne encore aujourd'hui, dans la plupart des collections gauloises, nous répéterons qu'il faut des motifs, sinon incontestables, au moins bien plausibles, et, jusqu'à présent, nous cherchons encore, chez les adversaires de notre opinion, la localité qui aurait émis les *Durnaes*.

Nous ajouterons que le type de ces monnaies ou médailles n'a rien d'incompatible avec le nord de la France, ou la

Belgique actuelle; il présente une imitation des consulaires romaines fort répandues dans toute la Gaule et n'est pas plus propre aux chefs de la ligue des Germains et des Helvètes contre Arioviste (1) qu'à d'autres chefs de peuplades de ces époques où s'était implantée la puissance romaine; il paraît même que ces pièces ne sont pas étrangères à la Belgique, comme semblent le croire ceux qui les lui enlèvent. D'abord, un des premiers auteurs qui firent connaître le DVRNACOS avec le nom du chef AVSCRO, est l'abbé Ghesquière, de Bruxelles, qui le donne, comme Bouteroue et Pellerin, à la ville de Tournai, tout en faisant une judicieuse dissertation sur la nature intrinsèque de cette pièce. L'observation, que César ne mentionne pas le nom de Tournai dans ses Mémoires, n'est que secondaire, les quinaires en question n'ont dû paraître qu'à un certain intervalle de la conquête des Gaules par cet empereur qui, comme nous le disions plus haut, n'a pas parlé de toutes les localités habitées de son temps (2).

L'auteur de *l'Exposition de la constitution de la province de Tournai, depuis Jules César jusqu'à nos jours*, dit, dans son introduction, qu'une pièce de monnaie fut trouvée dans la châtellenie d'Alost, vers le milieu du xviii^e siècle, portant le nom de DVRNACOS et celui d'AVSCRO, chef des Ménapiens. On sait que cette ville est située à quel-

(1) Un catalogue de médailles de MM. Rollin et Feuardent, de 1863, désigne ces pièces comme médailles gauloises frappées par les Germains et les Helvètes dans une ligue contre Arioviste; nous ignorons les raisons qui ont motivé cette classification.

(2) *Mémoires sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, par M. l'abbé GUESQUIÈRE, p. 36. Bruxelles, 1785.

ques kilomètres de Tournai ; et les pièces gauloises actuellement dans la collection de la ville, données par M. Fauquet, de Valenciennes, portent une ancienne inscription qui dit qu'elles ont été trouvées à Tournai (1).

Nous ferons encore observer, au sujet des articles parus dans la *Revue numismatique française*, livraisons de mai et juin 1864, que nous avons vainement cherché, parmi les nombreuses pièces de cette espèce que nous avons eu occasion de voir, une seule qui présentât le nom AVSCROCOS ou EBVROV ; nous n'avons jamais rencontré que les mots AVSCRO ou EBVRO.

Enfin, si le nom de DONNVS a pu coïncider avec celui d'un chef nimois, pour appuyer l'attribution de ces pièces à un autre pays qu'à Tournai, il peut très-bien avoir également appartenu à d'autres personnages et peut-être à un chef *durnacien*. Quant à ceux de AVSCRO EBVRO ou AVM, nous les croyons aussi inconnus à Nîmes que partout ailleurs ; ce ne peut donc être que par conjectures qu'on a supposé, l'un père du premier et grand-père de Cotus, nommé roi par les Romains. Sans nier la possibilité de cette dynastie nouvelle qui, une fois prouvée, serait changer le classement de ces pièces, elle ne paraît pas suffisamment appuyée jusqu'à présent. Que la lumière se fasse, et nous renverrons ces gauloises dans leur patrie, si elles sont étrangères à la ville belge ; mais, comme bien d'autres numismates, nous attendrons que les doutes soient dissipés

(1) Plusieurs pièces durnaciennes ont été vendues comme provenant de fouilles faites en Belgique, et il est peu de ventes importantes de monnaies faites dans le pays où ne se trouvent des *Durnacs*.

et, enfin, que des preuves qui nous paraîtront plus concluantes, soient venues éclairer ce que l'article de la Revue française laisse d'incertain dans le nouveau classement proposé par elle. En terminant, nous ferons remarquer que jusqu'à présent la plupart des catalogues, ainsi que les collections que nous avons visitées, ont conservé l'ancienne attribution à la ville de Tournai. Nous offrons ici au public quelques nouveaux spécimens de ces pièces. M. de Witte en avait déjà donné un certain nombre, au t. IV, 2^e série, de cette Revue.

PLANCHE.

N^o I. DVRNACOS. Tête de Pallas regardant la droite et coiffée d'un casque avec trois articulations, la visière entièrement relevée, un léger grènetis borde la pièce; la légende DVRNACOS du côté de la face, se lit du bas en haut.

Rev. AVSCRO. Un cavalier armé d'une pique qu'il tient la pointe en avant, galope vers le côté droit, son manteau flotte sur l'épaule droite. La légende est en-dessous du coursier. — Poids : 1 gr. 95.

N^o II. DVRNACOS. Même type que le précédent, mais la figure de la Pallas est plus relevée, le cou est orné d'un rang de petites perles ou d'une simple ligature, la tête, dont on voit le côté droit, est garnie de cheveux.

Rev. AVSCRO. Même type que le n^o I, mais le coin n'était pas le même : la légende est renfermée entre les pieds du cheval, elle en est plus distante et celui-ci a un galop plus allongé. — Poids : 1 gr. 94.

N° III. DVRNACVS. Même type. Le casque est orné de trois plumes sur le côté qu'on aperçoit, le cou de la déesse porte un collier de perles.

Rev. DONVS. Même type que les numéros précédents.
— Poids : 1 gr.94.

N° IV. DVRNACVS. Même genre que les autres, le cou n'a point de collier, la tête a seulement deux mèches de cheveux, une de moins que le n° II.

Rev. Semblable au n° III. — Poids : 1 gr.82.

N° V. DVRNAC. Semblable aux précédents, mais la légende s'arrête à la visière du casque et celle-ci est moins prolongée. La gravure est entourée d'un grènetis en torsade.

Rev. AVM. Le cavalier se voit en entier, il a une plume flottante sur son casque. Pièce inédite. C. Nédonchel. — Poids : 1 gr.94.

N° VI. DVRNAC. Même genre. La chevelure de la tête de Pallas est plus abondante et semble garnir le dessous du casque.

Rev. EBVRO. Type entièrement semblable aux autres pièces. Coll. de Tournai. — Poids : 1 gr. 52.

Ces deux dernières pièces sont beaucoup plus rares que les autres, la dernière a donné lieu à différents commentaires : plusieurs numismates s'en sont occupés. On sait que les habitants de Liège s'appelaient primitivement les Eburoniens, et l'on peut croire que, ligüés avec les Durnaciens, habitants de Tournai, ils auraient fait frapper ce quinaire avec les noms du chef-lieu des deux peuplades voisines. Mais le nom d'EBVRO, sous le cavalier, nous

semble plutôt celui du chef gaulois, toujours ainsi placé, dans les autres pièces du même genre, de même que ceux de : AVSCRO et DONNVS, qu'on a regardés généralement comme désignant des personnages et non des localités.

Quoique ces monnaies soient presque toutes identiques, il y a parmi elles beaucoup de variétés, c'est-à-dire que les coins diffèrent les uns des autres, car tout en représentant les mêmes sujets et rapportant les mêmes légendes, elles ne sont pas semblables. Elles sont du genre des pièces concaves ou scyphonoïdes, et la tête de la déesse est légèrement bombée, le cavalier est représenté du côté creux. Le dessin en est assez correct, mais elles sont très-mal frappées ; la gravure est beaucoup plus grande que le flan destiné à la recevoir, et la forme de celui-ci est fort irrégulière quoique le poids ne varie que peu ; généralement on n'aperçoit qu'une partie de la tête du cavalier et quelquefois aucune partie de la légende ou quelques lettres seulement. Cellés que la planche XIII représente ont été choisies parmi un grand nombre d'autres comme les meilleurs spécimens du genre.

Cette famille monétaire est nombreuse ; nous nous sommes restreints à la partie qui ne s'écarte pas de notre spécialité. Beaucoup de pièces de notre collection portent EBVRO du côté du cavalier et restent muettes sur la face où est la Pallas ; d'autres ont des mots peu saillants et souvent illisibles derrière la tête. Nous avons déchiffré sur certaines les noms de Ambilii ou Rica, ou Cantix, etc.

Nous ferons remarquer, en terminant, que les pièces portant d'un côté AVSCRO, ont de l'autre le mot DVRNACOS. Nous les plaçons les premières, parce que, selon la remarque judicieuse de M. de Sauley, la terminaison OS a dû

précéder celle en US ⁽¹⁾; que celles qui représentent le cavalier DONNVS nous offrent la légende DVRNACVS, et, enfin, que les autres ne portent plus que DVRNAC, quoique les auteurs du catalogue qui attribue ces pièces à la ligue des Helvètes contre Arioviste, se soient trompés à ce sujet.

Nous nous sommes peut-être un peu trop étendu sur ces petits détails, au sujet de pièces que nous ne pouvons conserver que comme douteuses pour Tournai; mais nous avons voulu expliquer pourquoi nous persévérons dans notre ancienne opinion, malgré celles contradictoires de plusieurs de nos érudits collègues; et nous répéterons qu'il ne nous semble pas que leurs nouvelles études aient apporté toute la lumière désirée. La grande distance des temps où nous vivons et le peu de documents que nous avons sur ce qui existait alors, laisseront peut-être cette question indéterminée.

Nous donnons, au n° VII de la même planche, une petite pièce vraiment gauloise, trouvée dernièrement dans le pays; elle paraît rentrer dans la catégorie de celles dont fait mention M. Hermand, dans son intéressante notice sur les monnaies de Tournai ⁽²⁾. Il est difficile de spécifier ce que le graveur a voulu représenter d'un côté : est-ce une tête casquée, accompagnée de trois points ou quelques signes inconnus? Sur le revers, qui est également muet, on voit une fleur à quatre feuilles cantonnées de trois points.

⁽¹⁾ *Mémoires et dissertations. Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise. Revue de la numismatique française, nouvelle série, t. VIII, pp. 454 et suiv. Paris, 1863.*

⁽²⁾ *Revue de la numismatique belge, t. III, p. 44.*

Grandeur : éch. Mionnet, n° 2. Épaisseur, 1 1/2 mill.
Poids : 1 gr. 15.

Nous nous occupons en ce moment des monnaies tournaisiennes qui ont paru sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, ainsi que des monétaires et des épiscopales, également pour Tournai, et nous serons toujours très-reconnaissants envers les personnes qui, ayant des pièces inédites pour cette ville, voudront bien nous en faire parvenir la description.

Tournai, 24 juin 1865.

COMTE DE NÉDONCHEL.

La commission directrice de la Revue croit devoir faire remarquer qu'en laissant aux auteurs la liberté entière de leurs opinions, elle n'entend nullement les adopter ni en partager la responsabilité.

MEDAILLES GALLO-ROMAINES DE TOURNAI

